

**COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE**

Société Anonyme au capital de 14 milliards de francs CFA

Siège Social : 1, AV CHRISTIANI, Treichville - 01 B.P. 6923 ABIDJAN 01 - R.C.C.M : CI-ABJ-1990-B-149 296 - Compte contribuable 80 04996 S

Tel. 27 21 23 33 00 - Fax 27 21 23 35 88 - RI REEL - C.D.I. DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES - BANQUE SOBCI ABIDJAN 111 308 707 64

Direction Régionale de : EST

TEL :

Fax :

SITE WEB : WWW.CIE.CI**FACTURE D'ELECTRICITE BASSE TENSION N° 170 PERIODE : 09/2024**Date d'émission : 10/09/2024
Nom, prénoms et adresses :

MOROU BAKARY

bd CV.211030060075DIOLAKRO ABENGOUROU

EXPLORATION ABENGOUROU
IDENTIFIANT 211158603000
REFERENCE 2110300600066
REGROUPEMENT
TYPE CLIENT 1
REGLAGE DISJONCTEUR 10 A

Téléphone : 0505996335
Adresse postale : ABENGOUROU
C.C Client :

PUISANCE SOUSCRITE : 2,2
CODE TARIF : 03
CODE USAGE : 2
QUALITE PAYEUR : 00
TYPE FACTURE : 00
TYPE EQUIPEMENT : 1
TYPE BRANCHEMENT : 1

MONTANT A REGLER : 21 950

Consommation du : 04/07/2024 au : 04/09/2024 Date limite de paiement : 08/10/2024

RELEVE COMPTEUR		INDEX			COEFFICIENT DE LECTURE	CONSOMMATION ENREGISTREE (kWh)
NUMERO	ANCIEN	NOUVEAU	DIFFERENCE			
211 37215188465	3 368	3 486	118	1,0		118
DETAIS DE LA FACTURATION						
Tranches	Consommation	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC (Fcfa)
1	118	104,4	12 325	18	2 220	14 545
Prime fixe			4 200	18	755	4 955
Total Facture Energie			16 525		2 975	19 500
Autres taxes						Montant TTC (Fcfa)
Redevance Electrification Rurale par bimestre						230
Taxes Rémunératoire pour l'Enlevement des Ordures Ménagères						120
Redevance RTI						2 000
Timbre d'Etat (*)						100
TOTAL FACTURE (Fcfa)						21 950
Impayés Antérieurs CIE						0
Impayés Antérieurs RTI						0
MONTANT TOTAL A REGLER (Fcfa) (*)						21 950

Sauf erreur ou omission de notre part.

Message au client :

«Cher client, conformément à l'arrêté interministériel N°1355/NMPE/MFB du 27/12/23, de nouveaux tarifs d'électricité sont en vigueur pour l'ensemble des abonnés. Plus d'info au 179.»

(*) Pour un règlement par chèque,
le timbre d'état n'est pas perçu.

Au-delà de la date limite de paiement, il sera perçu la somme
de A titre de frais de recouvrement, et il
sera conservé sous réserves, à la disposition de la fourniture d'électricité.



COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE

01 B.P. 6923 ABIDJAN 01 - TEL : 27 21 23 33 00 - FAX : 27 21 23 35 88 - SITE WEB : WWW.CIE.CI

INFORMATIONS UTILES

I - EXPLICATION DES ABREVIATIONS ET/OU APPELATIONS INSCRITES SUR VOTRE FACTURE

Puissance souscrite

C'est la puissance souscrite lors de l'abonnement. Elle est exprimée en kVA

Type Client

Il correspond à la nature de la souscription du client. Il prend les valeurs

Type Equipment

1 pour les Privés, 2 pour les Administrations, 3 pour les EPIC, 4 pour les EPA et 5 pour les Communes et Collectivités.

Type Branchement

Il codifie les principaux équipements électriques déclarés lors de l'abonnement

Code Usage

Il codifie la nature du raccordement au réseau public de distribution (1 = monophasé et 3 = triphasé)

Code Tarif

C'est l'usage déclaré lors de l'abonnement. Il prend des valeurs suivantes : 01 Domestique, 2 Professionnel, 3 Eclairage Public.

Réglage du Disjoncteur :

Le code Tarif représente le tarif affecté lors de l'abonnement, les codes sont les suivants : 01 Domestique modéré, 02 Domestique Général, 03 Général Professionnel, 04 Eclairage Public, 05 Conventionnel ex-EECI, 06 Conventionnel CIE, 07 Autre conventionnel, 11 Conventionnel ANARE, 12 Conventionnel SOGEPE.

Consommation

13 Conventionnel SOPIE, 17 Domestique général 5 A.

Tranche

Il correspond à la valeur du réglage de votre disjoncteur

1 - Correspond à la première tranche

2 - Correspond à la deuxième tranche

C.C. Client

C'est le numéro du compte contribuable du client.

Tarifs	1 ^{re} Tranche	2 ^{me} Tranche
01	80 kWh	Toutes les consommations au-delà de la première tranche
02 et 03	La valeur maximale vaut 180xPS par bimestre	Toutes les consommations au-delà de la première tranche
04,05,06,07,11,12,13,17	Toute la consommation est facturée au tarif de la tranche unique	

Prime fixe

Le montant de la prime fixe est proportionnel à la Puissance Souscrite et à la durée de consommation pour les tarifs 02, 03 et seulement à la durée de consommation pour le tarif 01.

Contribution Electrification Rurale :

Le montant est proportionnel à l'énergie consommée majorée de 100 F

Taxe communautaire

Le montant est proportionnel à l'énergie consommée.

II - OÙ VOUS ADRESSER

A ABIDJAN : si la zone Exploitation contient le code suivant :

SECTEUR	TELEPHONE	ADRESSEZ-VOUS	CODE
ABOBO CENTRE	27 21 23 65 80	Entre le marché et le rond-point de la voie express	221
ABOBO NORD	27 22 01 71 01	Près de l'escadron de la Gendarmerie	222
PLATEAU DOKUI	27 21 01 69 07	Quartier Dokui, route du zoo près de la SODECI	223
LOCODJRO	27 23 45 66 83	Quartier loit rouge, près de la brigade de GENDARMERIE	031
NIANGON	27 21 23 62 14	Face à la Cité EECI	032
YOPOUONG-ATTIE	27 21 23 66 80	Face à la Pharmacie Kénéya et près de la station service	033
LOKOA	27 23 46 10 18	Niangon Nord à droite, terminus Bus	034
ADJAME NORD	27 21 23 65 66	220 Logements - Liberté	041
ADJAME SUD	27 21 23 65 28	Boulevard cardo, face au terminus des bus CCIA	042
COCOODY	27 21 23 65 30	Boulevard Latrille, près du château d'eau de la SODECI	043
2 PLATEAUX	27 21 23 69 44	Aghien, face à la Mosquée	044
DJIBI	27 21 23 66 75	8 ^{me} Tranche, près de la CNPS	045
KOUASSI	27 21 36 30 83	près du camp Commando	021
MARCORY	27 21 23 36 17	Rue Chevalier De Cleu, après le grand carrefour de marcory	022
PORT-BOUET	27 21 27 53 00	Vridi, face à l'école primaire EECI	023
TREICHVILLE	27 21 23 64 22	Boulevard de Marseille, face TECHNIBAT	024

A L'INTERIEUR DU PAYS

DIRECTIONS REGIONALES	VILLES	TELEPHONE	SITUATION GEOGRAPHIQUE	CODE
EST	Abengourou	27 35 91 30 93	Près de la BCEAO et voisin de l'inspection	211
NORD	Korhogo	27 36 86 03 05	Près de la Poste et de l'agence de la SODECI	431
CENTRE SUD	Yamoussoukro	27 30 64 06 48	Près de la Poste, sur le même alignement	451
CENTRE	Bouake EST	27 31 33 24 36	Au commerce en face de l'Eglise Universelle	411
CENTRE OUEST	Bouake OUEST	27 31 63 30 36	Non loin du marché Dougouba	418
QUEST	Daloa	27 32 76 36 73	Vers le monument aux morts	421
SUD OUEST	Man	27 33 79 05 05	Dernière BCEAO, près de l'Agence Orange	441
BASSE COTE (ANYAMA)	Gagnoa	27 32 77 20 13	En face de la SGBCI et de la Préfecture	231
	Anyama	27 23 55 93 20	Pas loin de la Mairie d'Anyama	249

III - PLUSIEURS POSSIBILITES DE REGLEMENT VOUS SONT OFFERTEES

1. REGLEMENT A NOS CAISSES

Présentez à la caisse de la CIE la facture et son coupon ainsi que votre règlement (chèque ou espèces). Le caissier conservera le coupon et vous rendra la facture accompagnée d'un reçu de paiement. Ce reçu de paiement est la preuve d'un règlement de votre facture. Il est à conserver.

2. DOMICILIATION

Les abonnés ayant un compte bancaire peuvent demander à la CIE de faire prélever automatiquement le montant de leur facture sur le compte. Pour profiter de cette facilité, adressez-vous au SECTEUR ou à l'ARRONDISSEMENT de votre zone.

3. BOITES A CHEQUES

Tous les abonnés peuvent éviter les files d'attente en déposant leurs chèques dans les boîtes à chèques ouvertes 24h/24. Vous pouvez payer par chèque quelque soit le montant de votre facture.

NB: Tous les abonnés peuvent payer leur facture dans le SECTEUR de leur choix, avant la date limite de paiement, quelque soit leur lieu d'habitation.

4. REGLEMENT CHEZ NOS PARTENAIRENS NSIA CI ET ORANGE CI

Pour utiliser les canaux des partenaires, il faut connaître les neuf (9) premiers chiffres de son identifiant et disposer de son règlement (espèce ou monnaie électronique Orange Money). Suivre les instructions du parcours client spécifique à chaque canal de règlement. Le reçu électronique (sms) délivré est valable pour CIE.

IV - LE CENTRE DE RELATION CLIENT